mazars

Décembre 2020

J-30 du nouveau Plan Comptable Normalisé !

Le règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 va entrer en application pour tous les exercices comptables commençant à compter du 1er janvier 2020 !

Ce règlement détermine le nouveau contenu du plan comptable normalisé (le « PCN ») et modernise ainsi le PCN adopté pour la première fois au Luxembourg il y a plus de 10 ans. Il prendra effet dès le 4 janvier 2021 !

La révision du PCN a pour objectif une meilleure adaptation du PCN aux besoins des entreprises, une lecture plus intelligible pour les administrations et la convergence vers une simplification administrative.

Rappelons que :

- Le PCN s'impose aux entreprises visées à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises telle qu'amendée.

- Les entreprises peuvent utiliser leur propre plan de comptes interne pour tenir leur comptabilité journalière. Cependant, la nomenclature telle que définie par le PCN est celle requise pour déposer la balance générale auprès du registre de commerce et des sociétés, ensemble avec les comptes annuels ;

- Les entreprises peuvent créer – pour les besoins de leur comptabilité interne ou analytique - des subdivisions aux comptes prédéfinis par le PCN.

A partir du 4 janvier 2021, le fonctionnement général du PCN changera également avec de nouvelles règles de saisie lors du dépôt électronique, notamment l'utilisation d'un tableau de passage pour le remplissage du bilan et du compte de profits et pertes.

L'introduction de ce tableau de passage obligatoire - adaptable par les entreprises - vise en particulier à améliorer la traçabilité de l'information comptable et à simplifier le processus de préparation des comptes annuels.

Nous pouvons vous accompagner dans cette transition pour migrer vers le nouveau PCN, implémenter votre tableau de passage et paramétrer votre logiciel comptable en conséquence.

Contacts

Marie-Hedwige El Khoury
Associée
Mazars au Luxembourg
marie-hedwige.elkhoury@mazars.lu

Mazars est une organisation internationale, intégrée et indépendante spécialisée dans l'audit, le conseil, ainsi que les services comptables, fiscaux et juridiques*. Présent dans plus de 90 pays et territoires à travers le monde, Mazars fédère les expertises de 40 400 professionnels – 24 400 professionnels au sein du partnership intégré de Mazars, et 16 000 professionnels aux Etats-Unis et au Canada au sein de « Mazars North America Alliance » – qui accompagnent des clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement.
*Dans les pays où les lois en vigueur l'autorisent

www.mazars.lu

mazars